

COMMUNIQUE DE PRESSE

MESURES VIGIPIRATE MISES EN OEUVRE DANS LE GERS SUITE A LA FUSILLADE AU COLLEGE-LYCEE OZAR HATORAH

Sur instruction du Président de la République de rehausser le niveau du plan Vigipirate dans les départements de la région Midi-Pyrénées, Etienne Guépratte, Préfet du Gers, a mis en œuvre les dispositions suivantes :

- le Centre Opérationnel de Défense a été activé dès 23 heures le 19 mars ;
- des mesures de surveillance et de protection sont mises en œuvre sur les principaux établissements confessionnels ;
- les établissements scolaires publics et privés font l'objet d'une surveillance statique à l'entrée et à la sortie des élèves ;
- les transports en commun (la gare SNCF et de la gare routière d'Auch) font l'objet de mesures de contrôles spécifiques (contrôle des passagers et des bagages) ;
- un filtrage des accès à la préfecture (contrôle d'identité et ouverture des sacs), dans les sous-préfectures et dans l'ensemble des services de l'Etat, un appel à la vigilance a été adressé aux principales collectivités du département ;
- le rappel des consignes de sécurité aux sites SEVESO, aux centres commerciaux ;
- l'interdiction ou le report de manifestations rassemblant un grand nombre de personnes (ex : fête foraine) ;
- des réquisitions en vue de permettre aux forces de l'ordre de procéder à des contrôles d'identité et à l'ouverture des coffres des véhicules contrôlés ont été délivrées par le Parquet ;
- les services de police et de gendarmerie ont rappelé les personnels en congés ou en permission afin de renforcer les dispositifs opérationnels.

Tous les moyens des forces de l'ordre sont impliqués dans ces mesures qui sont mises en œuvre pour assurer la sécurité de tous les citoyens.